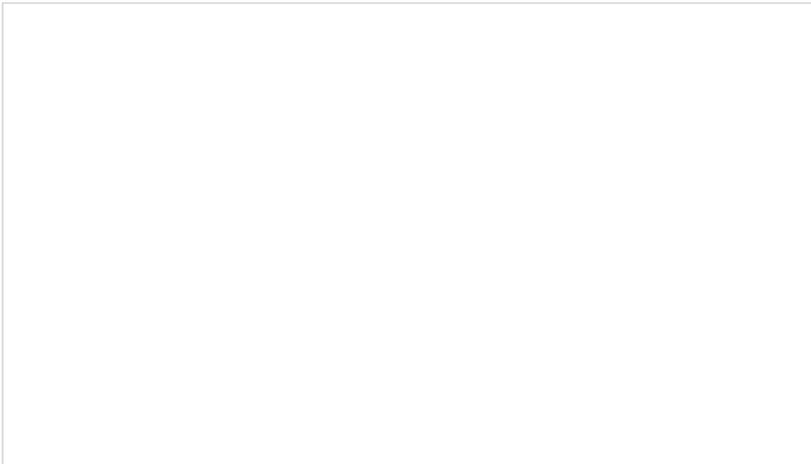


Entre 2013 et 2017, les aides Pac ont baissé de 4 700 € pour les exploitations céréalières-en

13/04/2020



Grandes Cultures

Une étude de Gabrielle Gallic est parue en février dernier dans la collection Primeur d'Agreste. Elle est intitulée « Les aides de la Pac, Bilan à mi parcours de la programmation 2015-2020 ». L'objectif est de faire le point sur les conséquences des changements qui ont été décidés par Stéphane Le Foll à l'occasion de la Pac 2015-2020. Première constatation. Les aides moyennes par exploitation ont augmenté en dépit de la diminution de 4 % des crédits budgétaires attribués au financement de la Pac, soit 8,4 Mds € en 2017. Ce paradoxe apparent s'explique par l'agrandissement de la taille des exploitations. En 2013, la moyenne des aides était de 24 800 € par exploitation. En 2017 elle était de 25 400 €.

Ceci étant, les nouvelles dispositions ont eu pour effet de faire baisser les aides dans la partie Nord de la France et de les augmenter au Sud. Les exploitations spécialisées en cultures végétales ont perçu 4 700 € de moins entre 2013 et 2017 alors que les producteurs de bovins allaitants ont perçu 1 300 € de plus et les producteurs d'ovins caprins 3 400 € de plus.

Au total, la moitié des exploitations a connu une baisse des aides alors qu'un quart a bénéficié d'une augmentation. Pour le quart restant, la situation est restée stable.